

3.0 crédits	60.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Cruysmans Benoît ; Capron Jean-Luc (coordinateur) ; Cipolat Francesco ; Vilet Guénola ; De Groof Brigitte ; Verleyen Jean-Paul ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Ressources en ligne:	iCampus. Accessible aux étudiants inscrits au cours de Projet d'architecture approfondi : architectonique.
Préalables :	Les acquis d'apprentissage des cours de BAC1 (Q1 & mp; Q2) et de BAC2 (Q3) suivants : -- Projet d'architecture -- Moyens d'expression et de représentation -- Théories de l'architecture -- Géométrie spatiale -- Construction et Matériaux
Thèmes abordés :	En complément au cours de projet d'architecture, le projet approfondi architectonique ancre dans la concrétude le travail de la composition. Il identifie la manière dont la matérialisation des formes et des espaces architecturaux naît, se développe et féconde en retour le processus de conception architecturale. La matérialisation agit comme un argument d'ordre plastique et fonctionnel. Les activités explorent différents types de réponses : 1/par le biais d'analyses de références exemplatives et 2/par une introduction au dialogue réflexif entre conception et qualification d'un projet. Cette expérimentation personnelle conduit à un projet individuel où la matérialisation spatiale vient renforcer les intentions et les orientations du projet architectural.
Acquis d'apprentissage	A la fin de l'activité, l'étudiant sera capable de : -- Comprendre la logique des formes construites -- Mettre en relation la pensée réflexive propre à la discipline architecturale et l'édification concrète -- Argumenter les enjeux constructifs et techniques par rapport à la forme et à l'expression architecturale -- Expérimenter les concepts architecturaux en prise directe avec la matérialité de l'édifice <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation des acquis d'apprentissage se fait sous forme d'une remise finale, pondérée par une évaluation continue. Les critères d'évaluation sont explicités au premier cours, lors de la présentation de l'activité. Pondération : Evaluation continue : 40% des points Remise finale : 60% des points
Méthodes d'enseignement :	L'étudiant s'exerce à l'architecture par le projet. Dans et par le projet, il développe une aptitude active à l'exploration et à l'analyse de références, à la confrontation d'idées et à l'intégration des connaissances. L'atelier d'architecture est un lieu d'échange et de travail où la présence de l'étudiant est requise. Dans le cadre des projets individuels et collectifs proposés, l'atelier exploite diverses méthodes pédagogiques et didactiques : l'interaction collective (les tablées), l'accompagnement individualisé, l'affichage et les critiques collégiales, les exposés thématiques, le voyage d'étude. Parallèlement aux activités encadrées au sein de l'atelier, l'étudiant élabore, développe et finalise ses projets de manière autonome.
Contenu :	Le cours s'organise en une recherche qui vise à développer des modalités de composition et consiste à : - Explorer différents modes opératoires de la conception en abordant les questions d'expression et de matérialité - Assurer la cohérence de l'ensemble de la démarche architecturale, de l'intention à sa formalisation - Concrétiser cette démarche par la réalisation de maquettes et de documents graphiques. - Discerner les choix menant le projet de l'idée à sa concrétisation - Comprendre la nature et le rôle du détail, ainsi que l'implication de la matérialité dans l'expression architecturale

	- Communiquer la synthèse des observations à l'ensemble des étudiants et éveiller leur curiosité, élargissant le champ des références architecturales de chacun.
Bibliographie :	- BORIE Alain, MICHELONI Pierre, PINON Pierre. Forme et déformation des objets architecturaux et urbains. Ed. Parenthèses. Marseille. 2006. - CHING Frank. Form, Space and Order. Éd. John Wiley & mp; Sons. 1996. - DONNADIEU Brigitte. L'apprentissage du regard. Ed. de la Villette. Paris. 2002. - HERZOG et de MEURON. Natural history. Ed. CCA et Lars Müller Publishers. 2002. - von MEISS Pieter. De la forme au lieu. Presses polytechniques et universitaires romandes.1993.
Autres infos :	Cette activité de 3 crédits ECTS intervient dans une mineure d'approfondissement en architecture. Elle fait partie des 15 crédits obligatoires sur le site de Bruxelles et des 15 crédits à choisir parmi les variantes proposées par les autres sites de la faculté.
Cycle et année d'étude :	> Bachelier en architecture/BXL > Bachelier en architecture/TRN > Bachelier en sciences de l'ingénieur. orientation ingénieur civil architecte
Faculté ou entité en charge:	LOCI